



02126411

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

Déposé au greffe du tribunal de commerce
de **LIEGE**
le - 7 OCT. 2002

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale
→ n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés
→ n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles
→ n°

2. Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts)▷ **BEAUTY CITY**

3. Forme juridique (en entier)

▷ Société anonyme

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

▷ Avenue François Cornesse 19
4920 Aywaille

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

▷ Liège, 195970

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national
des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

▷ 458 907 790

7. Objet de l'acte

▷ **RENOUVELLEMENT MANDAT ADMINISTRATEURS**

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux
annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections;
il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé;
utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages sup-
plémentaires, établies sur papier libre, tant en
respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm
selon le modèle tenu à la disposition des intéressés
au greffe des tribunaux de commerce

L'assemblée générale extraordinaire du 24 septembre
2002 décide de renouveler pour une durée de six ans à
compter de ce jour,

- a) le mandat d'administrateur délégué de Monsieur
Yves Noirfalisse, domicilié rue de la
Gendarmerie, 15 à 4141 Louveigné-Sprimont ;
- b) le mandat d'administrateur de la sprl Tarcel
Entreprises, ayant son siège social à 4920
Aywaille, rue Saint-Pierre, qui désigne en qualité
d'organe pour l'exercice de ce mandat, son
gérant, Monsieur Albert Noirfalisse, domicilié
place Marcellis, 8 à 4920 Aywaille

Ces mandats seront exercés à titre gratuit

Yves Noirfalisse,
Administrateur délégué

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation 62 0124

Numéro du compte 240 - 0182345 - 86

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page